

**MISSION LOCALE
DU MÉDOC**

Rapport Moral

2010

Le mot du Président p. 3
Données statistiques p. 4
Finances / Organigramme p. 6
Service Emploi p. 7
Actions dédiées p. 9
Territoires des conseillères p. 10
Portraits de jeunes p. 17
Dossiers thématiques p. 21
Axes de développement p. 22



Le Rapport moral 2010 vous est proposé par Jean-Jacques CORSAN (Président) et l'équipe de la Mission Locale du Médoc.

Mesdames et Messieurs les élus et partenaires de la Mission Locale,

L'année 2010 a été une année riche en changements et en évolutions.

La poursuite de la crise sur notre territoire médocain a rendu plus difficile l'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Notre public est en effet confronté à des situations de plus en plus complexes, voire dramatiques. Un certain nombre de nos jeunes cumulent les difficultés, qu'elles soient financières, de logement, de santé...

L'engagement de la Région Aquitaine et de l'État s'est renforcé auprès de notre structure. Cela s'est traduit sur notre territoire par l'embauche de personnel supplémentaire, afin de répondre plus rapidement aux situations rencontrées. Cette nouvelle dynamique s'est également concrétisée, pour la Mission Locale, par un redécoupage des secteurs géographiques, principalement sur le Nord Médoc, entre Lesparre et Le-Verdon-sur-Mer.

Dans le cadre des emplois aidés et pour anticiper le départ en retraite d'une salariée, nous avons recruté une jeune femme en CAE passerelle. Elle renforce le Pôle Administratif dans les domaines du suivi de la formation, de la documentation et de la saisie administrative, ce qui a permis de libérer du temps pour le renforcement des outils de communication et la gestion du parc informatique.

Désireux d'accompagner les jeunes vers l'apprentissage, nous avons déposé un projet auprès du Conseil Régional, ce qui nous a permis de consolider les liens entre les CFA, les familles, les jeunes et la Mission Locale. Il s'agit en outre d'apporter une information adaptée aux jeunes de 3^{ème} professionnelle dans certains collèges du Médoc.

En matière de formation, la mise en place de l'Espace Partenarial Médoc, à partir de juin 2010, a permis d'articuler, de mutualiser et de favoriser l'émergence d'actions innovantes sur le Médoc, que ce soit dans le domaine de la restauration ou du secrétariat médical. Il intervient également dans la mise en place du premier Forum des Formations en Médoc qui sera pérennisé au cours des années à venir.

Autre changement important, Madame DELOOZ, présente à la Mission Locale depuis 14 ans, est partie vers de nouveaux horizons. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite.

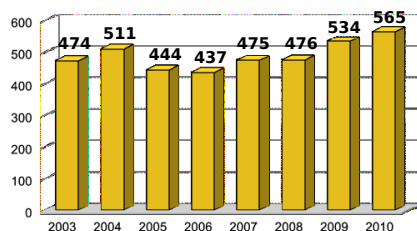
La problématique des locaux s'est donc imposée cette année de façon encore plus prégnante. Nous tenons à remercier les mairies qui nous ont permis d'élargir les permanences, délestant ainsi notre siège social de Lesparre-Médoc.

Je me joins à toute notre équipe pour vous souhaiter une excellente lecture du présent Rapport Moral. Comme toujours, nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter d'éventuels compléments d'information ou répondre à vos questions.

Jean-Jacques CORSAN
Président

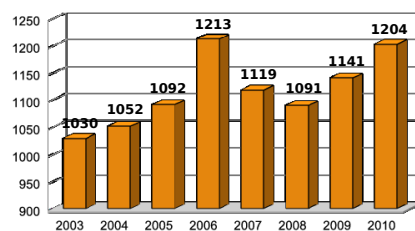
Données statistiques

➤ **Augmentation en 2010** du nombre de jeunes reçus à la Mission Locale par rapport à 2009 et 2008.



1204 jeunes suivis (+5,6%)

1ers accueils



Jeunes en suivi

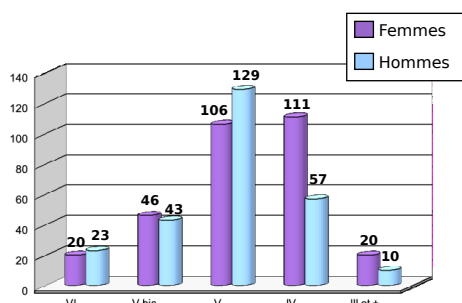
565 premiers accueils (+5,8%)

➤ Un **public plus féminin** qui s'adresse davantage à nous au delà du Bac (niveaux IV et +).

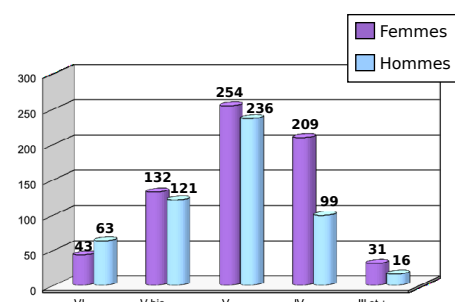
55% des jeunes suivis sont des femmes.

Près d'1 jeune sur 3 a un niveau scolaire inférieur à V.

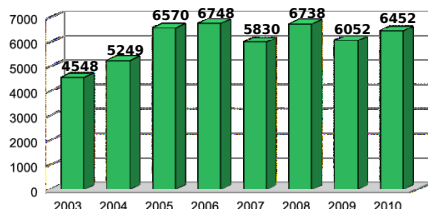
Niveau V = 2^{nde}, 1^{ère}, 2^{ème} année de CAP ou BEP (avec ou sans diplôme)



1ers accueils en 2010 par sexe et niveau



Jeunes suivis en 2010 par sexe et niveau



Evolution du nombre de contacts avec les jeunes

➤ **6452 contacts (+6,6%)** : soient 400 de plus grâce au renforcement de nos permanences et du personnel.

Entretiens individuels, appels téléphoniques, ateliers, informations collectives et correspondance constituent les contacts avec les jeunes.

CIVIS* et PPAE*, résultats en fonction des objectifs :

266 jeunes entrés en **CIVIS**, dont **82** en accompagnement **renforcé** (objectif de 265 jeunes dont 122 en accompagnement renforcé).

216 jeunes entrés en **PPAE** (objectif : 207 jeunes).

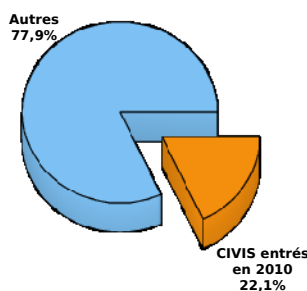
➤ **Mise en perspective du CIVIS et du PPAE :**

- **30,8%** des jeunes entrés sur le **CIVIS** en 2010 ont un **niveau inférieur à V** (29,8% de tous les jeunes suivis en 2010 ont un niveau inférieur à V).

- **25** jeunes sur l'ensemble de ceux suivis dans le cadre du **CIVIS** sont sortis du programme courant 2010 pour **emploi durable** (plus de 6 mois).

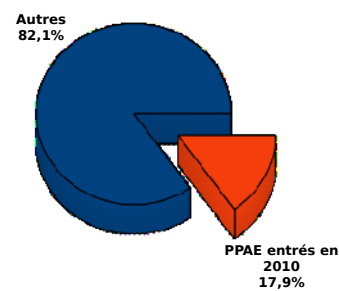
- **23,6%** des jeunes en **PPAE** ont un niveau inférieur à V.

- Parmi les jeunes suivis dans le cadre du **PPAE**, **13** ont repris un **emploi déclaré** en 2010.



Part des jeunes entrés en CIVIS en 2010

Parmi les 1204 jeunes suivis, **plus d'1 sur 5 est entré dans le programme CIVIS** en 2010.

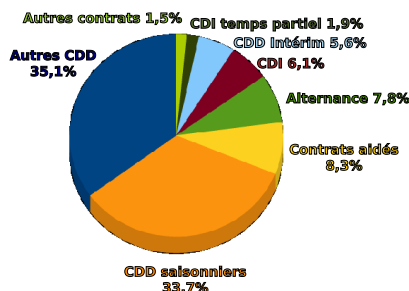


Part des jeunes entrés en PPAE en 2010

Plus d'1 jeune sur 6 est également entré en **PPAE** en 2010.

* CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale, instauré dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale
PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi géré en partenariat avec Pôle Emploi

► **532 jeunes ont accédé à l'emploi** en 2010, soit **590 contrats** de travail (certains jeunes ont cumulé plusieurs emplois) dont **46 en alternance**. Nous constatons cette année une **nette progression des contrats aidés**. En termes de secteurs : forte progression de l'hôtellerie, restauration, tourisme, animation.

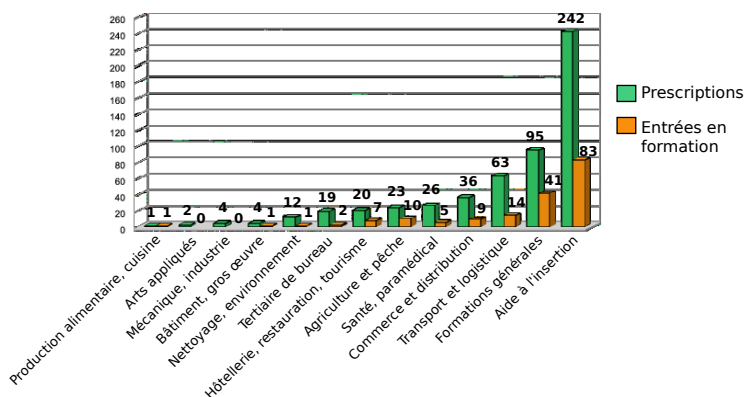


Les 590 entrées en emploi par type de contrat

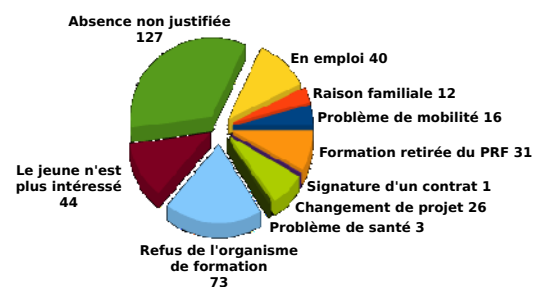
Secteur d'activité	Pourcentage
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	30,3%
2 COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	15,1%
3 HÔTELLERIE, RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	13,1%
4 SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	12,9%
5 CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	8,1%
6 SUPPORT A L'ENTREPRISE	4,4%
7 INSTALLATION ET MAINTENANCE	3,8%
8 SANITÉ	3,4%
9 TRANSPORT ET LOGISTIQUE	3,2%
10 FAMILLE NON DEFINIE	2,5%
11 INDUSTRIE	1,4%
12 BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	0,7%
13 SPECTACLE	0,5%
14 ART, FT, FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	0,3%
15 COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA	0,3%

Les 590 entrées en emploi par secteur d'activité

► Dans le cadre du PRF*, **547 prescriptions** ont été effectuées par la Mission Locale pour **174 entrées en formation**. Cette année encore, les chiffres confirment la difficulté d'adéquation de l'offre de formation aux aspirations des jeunes, malgré une légère amélioration. Ainsi, pour une **hausse de 6% des prescriptions** nous avons **12% d'entrées en plus**.



Comparatif des prescriptions et des entrées effectives sur les formations du PRF*



Répartition par motif des 373 jeunes qui ne sont pas entrés en formation malgré une prescription de la Mission Locale

Parmi les raisons qui expliquent ces chiffres, la plus flagrante reste le **manque de ressources financières** des jeunes. Cela les amène à privilégier encore davantage l'emploi à court terme et à se désintéresser des formations non rémunérées. Nous constatons cette année une **augmentation sensible de certaines difficultés** (mobilité, raisons familiales). Outre la formation, **6 jeunes** ont pu effectuer des **bilans*** (pour 21 prescriptions).

* PRF : Programme Régional de Formation (il s'agit des formations financées par la Région Aquitaine)
Bilans = bilans de compétences ou d'orientation, évaluations de compétences générales ou professionnelles

► **1274 demi-journées d'accueil** ont été réalisées en 2010 (+15%) dont **736 demi-journées** sur des **permanences délocalisées** au plus près du domicile des jeunes (+35%). Nous tenons à remercier les communes qui adhèrent à la Mission Locale, dont celles qui nous proposent gracieusement des salles pour recevoir les jeunes. **Tous les jeunes** de ces communes peuvent bénéficier de nos services à titre gratuit, ainsi que des dispositifs mentionnés dans le présent rapport. Les **statistiques détaillées par communes** sont disponibles sur notre site internet (www.mlmedoc.org), dans la rubrique « Nous connaître > Notre activité ». Des informations complémentaires seront aussi communiquées par courriel.

100 570 € gérés par la Mission Locale pour aider les jeunes les plus en difficulté.

- **Fonds d'Aide aux Jeunes** (Conseil Général) : **11 980 €** pour les 59 dossiers accordés (70 dossiers présentés soient 17 797 € demandés).

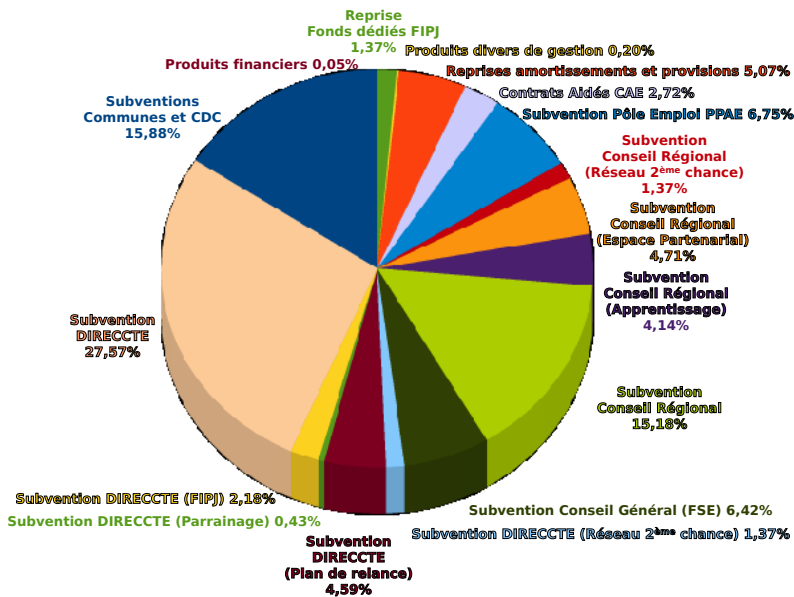
- **CAP'J** (Conseil Général) : 4 dossiers accordés (**2 950 €**) et 1 refusé (1 800 €).

- **Allocation CIVIS** (DIRECCTE) : **70 275 €** demandés pour 163 jeunes.

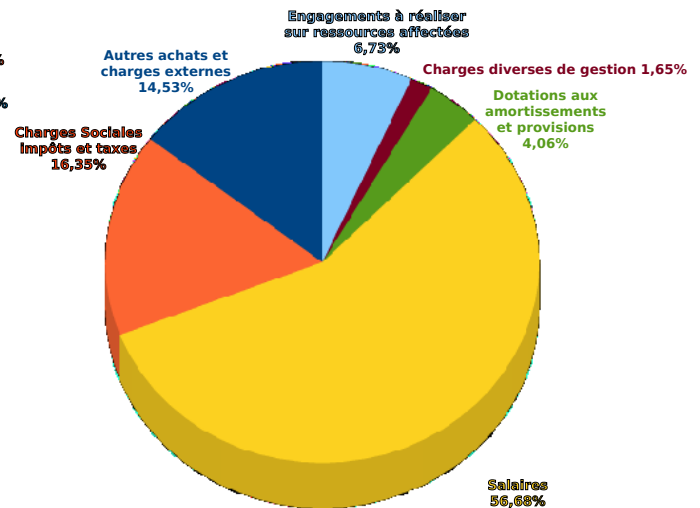
- **FIPJ** (DIRECCTE) : **15 365 €** versés à 75 jeunes.

Compte de résultat 2010 (excédent : 205 €)

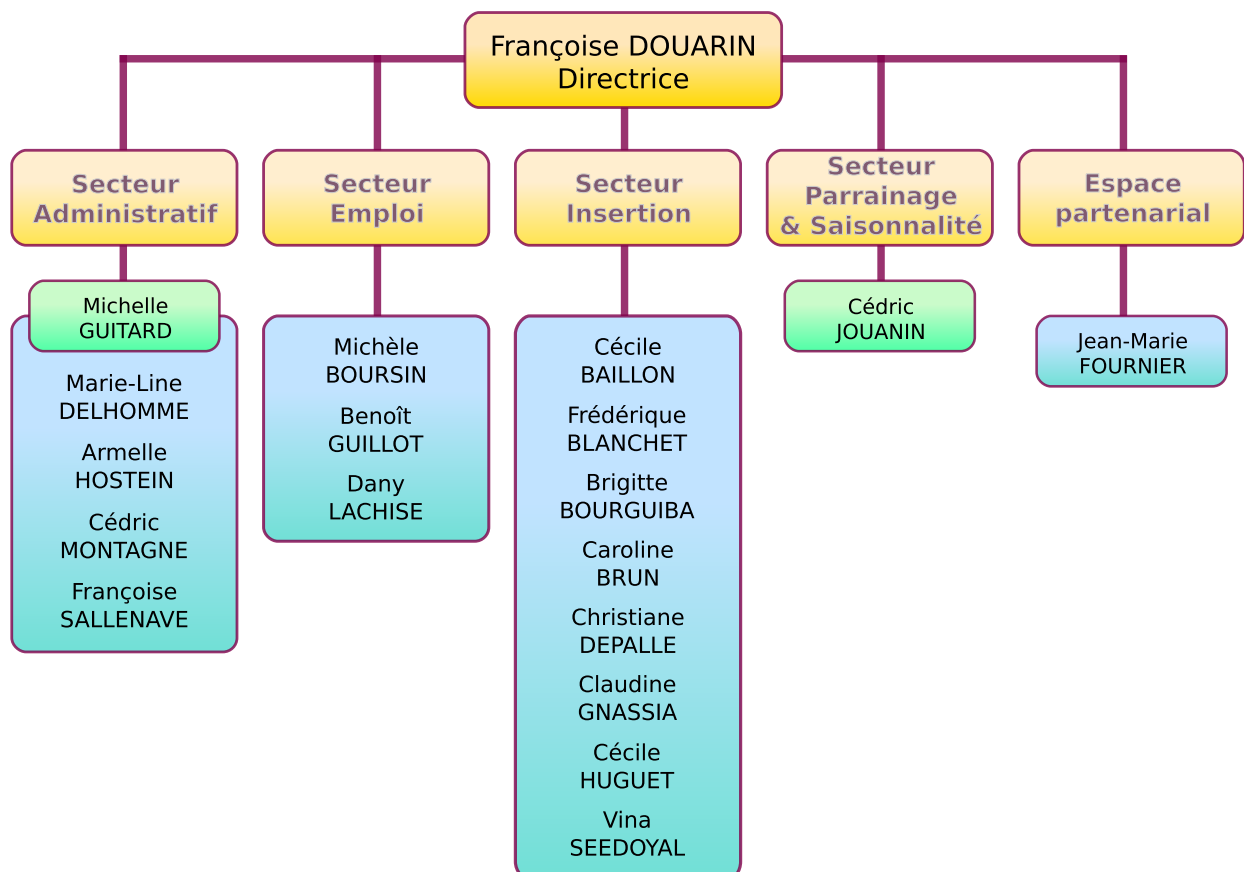
Produits 2010
(sur un total de 705 284 €)



Charges 2010
(sur un total de 705 079 €)



Organigramme 2010



Lors de leur accompagnement, si la demande des jeunes concerne l'emploi (direct ou en alternance), leur conseillère référente leur propose d'intégrer notre Service Emploi. Il en est de même lorsqu'une entreprise sollicite notre structure.

Du fait d'un renouvellement des mesures gouvernementales en faveur des jeunes, tant sur les contrats aidés que sur l'aide à l'embauche des apprentis, **le Service Emploi a connu une forte augmentation de son activité.**

Cela a nécessité l'embauche d'une personne supplémentaire, impliquant une **réorganisation.**

3 conseillers reçoivent donc les jeunes dans le cadre de ce service :

- Michèle BOURSIN, Conseillère pour le Médoc centre, Mise à disposition par Pôle Emploi.
- Benoît GUILLOT, Conseiller pour le Nord Médoc.
- Dany LACHISE, Conseillère pour le Sud Médoc.

► Contexte 2010

Après la crise financière de 2009, l'état met l'accent sur les **contrats aidés**, en faveur notamment des jeunes, afin de stimuler leur embauche.

- **CAE passerelle** pour les collectivités et associations : **21 contrats signés** dans les secteurs de l'aide à la personne, la petite enfance, l'entretien (maçonnerie ou espaces verts), le secrétariat ou encore de l'animation.

- **CIE** pour le secteur non marchand : **18 contrats signés** entre janvier et juin, mois d'arrêt de la mesure (dans les secteurs de l'agriculture, l'hôtellerie restauration, l'aide à la personne ou encore dans le commerce), 5 dans le cadre de CDI et 13 en CDD de 6 à 12 mois.

- Prime Pôle Emploi en faveur de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation : **32 contrats d'apprentissage** et **12 contrats de professionnalisation** signés dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie-restauration ou encore du bâtiment.

Ces mesures ont permis au total à **83 jeunes** d'obtenir une 1^{ère} expérience professionnelle et/ou de consolider leur emploi.

Ceci a nécessité un investissement important et généré un **surcroît d'activité** pour la mise en place, l'accompagnement et le suivi régulier de ce type de contrats, tant au niveau des jeunes que des entreprises.

► Naissance du Service Emploi

Au cours de l'année 2010, l'Atelier Emploi a poursuivi son évolution vers le Service Emploi :

- Intensification des contacts avec les entreprises,
- Mise en place des contrats aidés,
- Aide au recrutement de personnel (dépôts et gestion d'offres d'emploi),
- Information sur les mesures pour l'emploi (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, prestations du Pôle Emploi).

Le Service Emploi a sollicité les entreprises pour la mise en place de Périodes en Milieu Professionnel (**PMP**) et d'Évaluations en Milieu Professionnel (**EMT**) afin de valider les compétences des jeunes avant embauche, valider des projets d'orientation, leur permettre de découvrir le monde de l'entreprise.

Un travail d'optimisation du fichier « Parcours 3 Entreprise » a été effectué (base de données interne liée à Parcours 3, notre logiciel national de gestion des dossiers de jeunes et de suivi de l'activité). Cela permet de **gérer les offres d'emploi déposées au sein de la structure**, mais également les contacts avec les entreprises du secteur.

► Action partenariale

Le Service Emploi a renouvelé sa participation à diverses actions :

- Le forum des emplois saisonniers du Pôle Emploi à Lacanau,
- Le forum emploi des collèges de Pauillac et Hourtin,
- Les Olympiades des Métiers à Bordeaux.

Cette année, le Service Emploi a également renforcé son **partenariat avec les Centres de Formation pour Apprentis** (8 à ce jour) en vue d'optimiser les relations, d'améliorer et de sécuriser l'accès des jeunes à l'apprentissage.

Les **interventions dans les classes de 3^{ème} ODP** (Orientation et Découverte Professionnelle) des collèges de Pauillac et Lesparre ont été reconduites. Il s'agit de travailler avec les élèves sur la méthodologie des CV, des entretiens de recrutement mais également sur la connaissance du marché du travail.

Zoom sur les chiffres

- **427 jeunes suivis par l'Atelier Emploi dont 40% de niveau V (CAP-BEP)**
- **1495 contacts avec les jeunes dont 44% en entretien individuel**
- **372 contrats de travail signés pour 244 jeunes concernés...**
- **... dont 44 contrats en alternance et 131 CDD saisonniers**
- **384 demi-journées d'accueil dont 213 de permanences délocalisées**

► Espace Partenarial Médoc

L'Espace Partenarial Médoc met en place des **actions concertées avec les acteurs de la formation professionnelle**, afin de **sécuriser les parcours d'accès à la qualification du public jeune médocain**. Jean-Marie FOURNIER en a la charge. Il participe au **développement de l'offre de formation en Médoc** et à l'amélioration de sa **lisibilité sur l'ensemble du territoire**. Il collabore aux différentes instances de la formation professionnelle sur le plan local.

Il apporte aux différents professionnels de la formation une **analyse qualitative et quantitative** de la mise en œuvre des actions de formation professionnelle, une **connaissance précise** de la structuration socio-économique du territoire et de ses différents acteurs, ainsi qu'une **expertise sur le public jeune**, favorisant sa prise en compte dans la remontée des besoins de formation.

Son action favorise, développe et sécurise l'accès à la formation professionnelle qualifiante des personnes en insertion.

► Réseau de Parrainage

Cédric JOUANIN est chargé en 2010 d'animer le Réseau de Parrainage de la Mission Locale. Cette action doit permettre aux jeunes accompagnés par notre structure d'être **parrainés par une personne expérimentée, en activité ou retraitée**, qui veut transmettre ses savoirs.

L'animateur doit **faciliter les rencontres et les contacts**, le but étant d'élaborer un **parcours vers l'emploi**, grâce aux compétences des parrains.

L'accord pour la mise en place du dispositif est arrivé en **fin de premier semestre**. La seconde moitié de l'année a permis de constituer le réseau de parrains, de les informer, de les former ainsi que de les accompagner dans cette démarche.

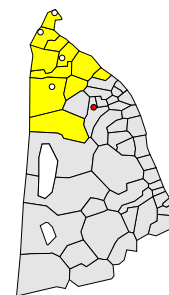
Par ailleurs, un **temps d'appropriation** par les conseillères a été nécessaire, afin de valider les candidatures des filleuls. Les premiers résultats se sont faits sentir fin 2010.

► Réseau Seconde Chance

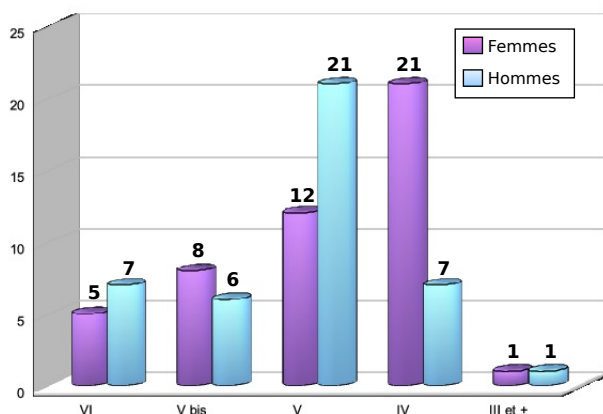
Le Réseau Seconde Chance est un dispositif d'accompagnement mis en œuvre à la Mission locale du Médoc depuis octobre 2010. Il est confié à Vina SEEDOYAL. C'est un accompagnement destiné aux jeunes de la Mission locale, avec un **suivi régulier et renforcé** dans le cadre de leur insertion socioprofessionnelle. **50 jeunes** sont concernés. Les orientations sont réalisées par deux conseillères généralistes : Cécile BAILLON et Brigitte BOURGUIBA. En effet, seul le secteur du **Nord Médoc** est pour l'instant concerné, avec des permanences à Lesparre-Médoc, Vendays-Montalivet et Saint-Vivien-de-Médoc.

Ce champ d'action a été privilégié par rapport aux **difficultés rencontrées sur ce secteur**, notamment les **problèmes de mobilité** qui y sont plus marqués. Néanmoins l'offre de services Mission Locale reste inchangée pour les jeunes suivis dans le cadre de ce dispositif. L'accompagnement social et professionnel demeure identique, avec la particularité du rythme des rendez-vous plus fréquents.

Communes déléguées à Cécile BAILLON



Ce secteur regroupe les **11 communes** qui constituent la **Communauté de Communes de la Pointe du Médoc**. Des **permanences régulières** sont effectuées par la Conseillère référente à Vendays-Montalivet, Saint-Vivien-de-Médoc, Soulac-sur-Mer ainsi que Le-Verdon-sur-Mer.



**1^{ers} accueils en 2010 par sexe et niveau
(ensemble du secteur)**

Chiffres clés du secteur en 2010

- **183 jeunes suivis**
- **89 premiers accueils**
- **953 contacts avec les jeunes**
- **1509 propositions**
- **116 demi-journées de permanences**
- **71 demi-journées d'accueil au siège de la Mission Locale à Lesparre-Médoc**

Les nombres de jeunes suivis et de premiers accueils sont sensiblement identiques à ceux de l'année dernière. La première demande des jeunes concerne l'emploi pour **30%**, puis la formation qualifiante pour **27,5%**. Nous avons cependant pu constater une légère **augmentation de la demande des contrats en alternance (+2%)**.

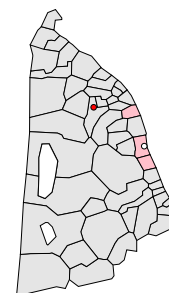
Comme les années précédentes, **la mobilité reste un frein majeur** à la réalisation des projets des jeunes et la conseillère référente a fortement recours aux cartes de transport. Du fait de la **diminution de l'enveloppe FIPJ**, moins de jeunes ont pu bénéficier d'aides au permis de conduire.

Nous remarquons que le **nombre de jeunes entrant dans les mesures pour l'emploi ou la formation** a tout de même fortement augmenté d'une année sur l'autre, puisqu'il a presque **doublé** (52 jeunes en 2009, 98 jeunes en 2010). Ainsi nous avons :

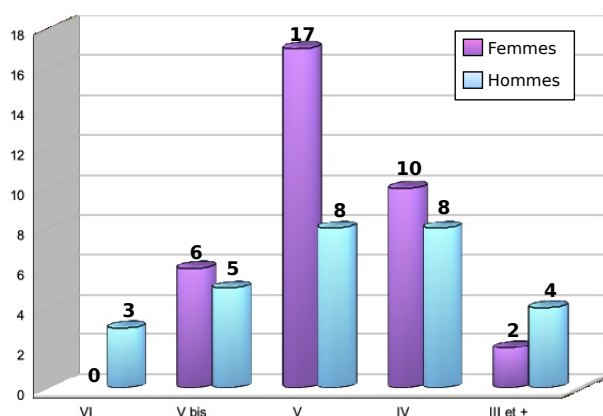
- **16 contrats en alternance** signés en 2010 pour 15 jeunes concernés (4 contrats en 2009).
- **67 jeunes concernés par l'emploi**, tous contrats confondus (31 en 2009).
- **28 jeunes ayant bénéficié d'une formation financée par la Région Aquitaine** dans le cadre du Programme Régional de Formation (PRF).

En ce qui concerne la formation, le constat est similaire à celui de l'année précédente. Nous remarquons toutefois une **augmentation de 30,4%** du nombre de jeunes entrés dans les mesures de formation. Ceci peut notamment s'expliquer par la création de l'Espace Partenarial qui favorise les relations entre la Mission Locale du Médoc et les organismes de formation, ainsi que par la Plateforme d'orientation et d'accès vers l'emploi qui propose sur ce territoire des formations d'Aide aux Choix Professionnel et des formations d'Accès Vers l'Emploi tout au long de l'année. **Une dynamique est en marche et ne demande qu'à se développer.**

Communes déléguées à Frédérique BLANCHET



Ce secteur couvre **3 communes** situées en bordure de l'estuaire de la Gironde : Saint-Seurin-de-Cadourne, Pauillac et Saint-Julien-Beychevelle. Pour faire face à la demande de rendez-vous, **93 permanences délocalisées** ont été effectuées à Pauillac, soit un volume similaire à 2009 malgré la nouvelle répartition des secteurs entre les conseillères. Les permanences s'effectuent sur 10 mois de l'année (suspension durant deux mois d'été).

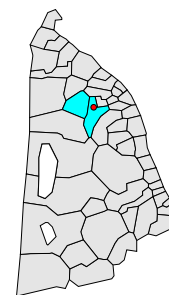


1^{ers} accueils en 2010 par sexe et niveau (ensemble du secteur)

Chiffres clés du secteur en 2010

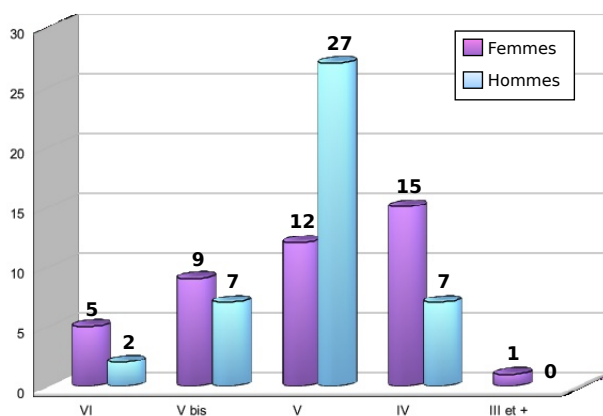
- **158 jeunes suivis**
- **63 premiers accueils**
- **982 contacts avec les jeunes**
- **1420 propositions**
- **93 demi-journées de permanences**
- **18 demi-journées d'accueil au siège de la Mission Locale à Lesparre-Médoc**

Nous constatons sur ce secteur que **90%** des jeunes accompagnés résident à Pauillac. Parmi les 1^{ers} accueil, nous rencontrons une **majorité de jeunes femmes de 18 à 21 ans** de niveau **V et IV**. La part des jeunes de niveau IV et plus a nettement augmenté (+30% par rapport à 2009). Sur l'ensemble des jeunes accueillis, 1/3 a un niveau de formation inférieur au niveau CAP/BEP. Nous privilégions **l'entretien individuel** réalisé dans un cadre confidentiel, gage de qualité du suivi par un **référént unique**. La durée moyenne d'accompagnement est d'environ 2 ans avant qu'un projet n'aboutisse. Il s'agit d'un travail de longue haleine, entrecoupé de situations diverses, dont la durée n'est pas toujours prise en compte par les dispositifs existants. Les services proposés concernent en majorité l'accès à l'emploi, à la formation et le suivi du projet professionnel. Toutefois, notons que 8% ont trait à la citoyenneté (accès aux droits) ou à la mobilité (seul 1/3 des jeunes dispose du permis et d'une voiture). 1 jeune sur 4 bénéficie d'une proposition d'aide financière liée à la formation ou à l'emploi (Allocation CIVIS, FAJ...). 80% des jeunes reçus sont sans ressources financières. Il existe **très peu d'offre de services autour du logement** en dehors de l'information sur les dispositifs existants (CAF, FSL...) alors que 15% des jeunes suivis ont un hébergement précaire. Parmi les jeunes suivis, on note que **73 jeunes** ont conclu un contrat de travail, dont la majorité de moins de 6 mois. **37 jeunes** (soit 25%) sont entrés en formation, majoritairement du Programme Régional de Formation (PRF). Néanmoins, seuls 15% d'entre eux accède à une formation qualifiante, l'offre se situant principalement sur Bordeaux. Les jeunes rencontrés sur ce secteur sont dans des **situations de plus en plus complexes** : ils cumulent des difficultés scolaires, familiales, sociales, de santé, de mobilité... ce qui freine considérablement leur insertion professionnelle. Ils ont également des **difficultés à se projeter dans l'avenir**. Ces constatations nous amènent à avoir une **approche globale** du jeune, à prendre en compte son environnement et à **travailler en partenariat** avec d'autres structures.



Communes déléguées à Brigitte BOURGUIBA

Ce secteur regroupe les **2 communes** que sont Lesparre-Médoc (sous-préfecture) et la commune limitrophe de Gaillan-en-Médoc. Les **entretiens avec les jeunes** s'effectuent donc uniquement au siège de la Mission Locale, à **Lesparre-Médoc**, sur rendez-vous. Mais les jeunes en situation d'urgence bénéficient d'un accueil immédiat.



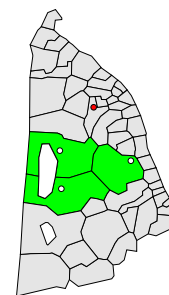
**1^{ers} accueils en 2010 par sexe et niveau
(ensemble du secteur)**

Chiffres clés du secteur en 2010

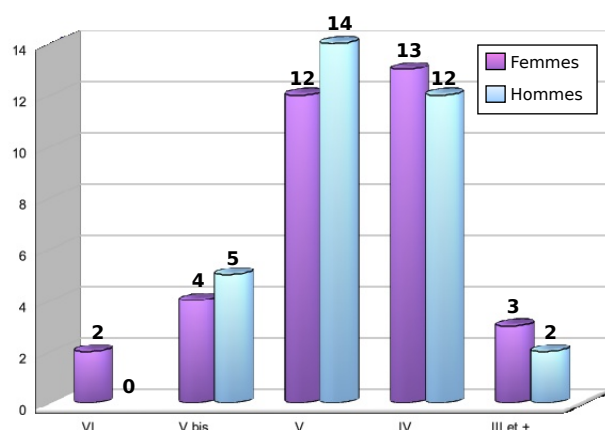
- **205 jeunes suivis**
- **85 premiers accueils**
- **1206 contacts avec les jeunes**
- **1882 propositions**
- **158 demi-journées d'accueil au siège de la Mission Locale à Lesparre-Médoc**

85 jeunes ont été reçus pour la 1^{ère} fois en 2010 sur ces 2 communes avec un rapport hommes/femmes de 50/50 et un niveau de qualification V (CAP/BEP) à 46%. Nous remarquons que **27% de ces 1^{ers} accueils ont un niveau inférieur à V**, c'est-à-dire qu'ils sont sans qualification. Ils sont demandeurs d'emploi à 87%, dont 54% non indemnisés. Leur 1^{ère} demande est l'emploi à 42%, suivie par la formation à 26%. Néanmoins, nous savons qu'au cours de l'accompagnement nous aurons à lever des freins avant d'aller vers l'emploi et notamment la mobilité, puisque **46% de ces jeunes n'ont pas de moyens de locomotion** hormis les transports en commun lorsqu'ils sont présents sur leur commune. Au total 205 jeunes ont été suivis sur ce secteur en 2010 dont **47,5% avec un niveau inférieur à V (CAP/BEP)**. Cet accompagnement peut durer de quelques mois à plusieurs années, avec des périodes d'investissement et d'avancées significatives, et d'autres périodes de démotivation ou des « parenthèses ». On note également sur ce secteur **10% de bénéficiaires du RSA**, essentiellement des **jeunes femmes seules avec 1 ou plusieurs enfants**. Les services proposés aux jeunes ont concerné majoritairement l'emploi (58,8%), puis la formation (21,6%) et dans une moindre mesure, le projet professionnel, le logement, la santé et la citoyenneté. À notre connaissance, **62 jeunes ont signé un contrat de travail**. Il s'agissait à **89% de CDD**, ce qui confirme la prédominance de **l'emploi précaire ou saisonnier**. Notons que **7 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage**, ce qui laisse mesurer le travail d'information à accomplir en amont auprès des scolaires et en continu auprès des entreprises. 34 jeunes ont bénéficié de formations, à 87,8% financées par la Région Aquitaine dans le cadre du Programme Régional de Formation (PRF). Les **aides financières** accordées ont concerné la **subsistance (54%)** et la **mobilité (36%)** en direction plus particulièrement des femmes et des niveaux de qualification les plus bas.

Communes déléguées à Caroline BRUN



Ce secteur regroupe **3 communes situées entre océan et estuaire** : Hourtin, Carcans et Saint-Laurent-Médoc. Des **permanences régulières** sont proposées sur chacune d'entre elles.



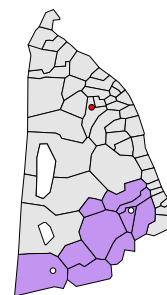
1^{ers} accueils en 2010 par sexe et niveau (ensemble du secteur)

Chiffres clés du secteur en 2010

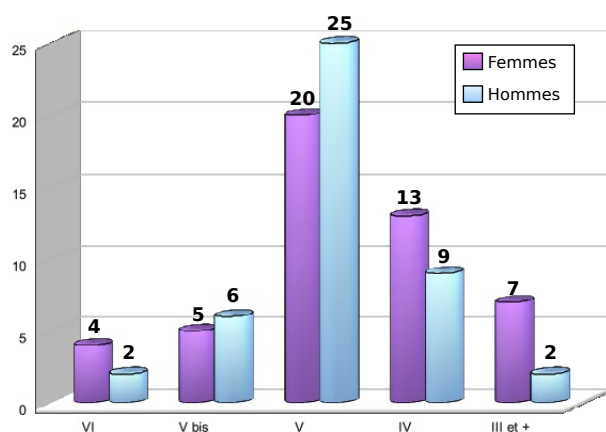
- **147 jeunes suivis**
- **67 premiers accueils**
- **759 contacts avec les jeunes**
- **2153 propositions**
- **69 demi-journées de permanences**
- **82 demi-journées d'accueil au siège de la Mission Locale à Lesparre-Médoc**

Les 67 nouveaux accueils de ce secteur ont été exceptionnellement **paritaires** (50% d'hommes, 50% de femmes). 1/3 d'entre eux ont été orientés vers nous par le Pôle Emploi dans le cadre du PPAE (25% d'entre eux ont accepté l'accompagnement de la Mission Locale) ; 1/3 ont pris rendez-vous suite au conseil d'un tiers (membre de la famille ou amis) ; 1/3 proviennent de partenaires. La conseillère accueille autant de jeunes bacheliers que de jeunes issus de formations professionnelles : 1/5 des jeunes sont de niveau Bac et 1/5 sont de niveau CAP-BEP (validé ou non). Sur 88% des jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi, moins de 20% bénéficient d'une allocation chômage. **35% souhaitent effectuer une formation qualifiante, tandis que 25% d'entre eux recherchaient un emploi direct. 20% des autres étaient en recherche de projet professionnel et 12% déclaraient rechercher un contrat d'alternance.** Les 8% restant venaient pour le logement, le transport, la santé... Notons que **plus de 16%** des jeunes, sortis de 3^{ème}, 4^{ème}, IME ou autres, se déclarent **en difficulté avec les compétences clés** (savoirs et connaissances de base indispensables à l'emploi). En revanche **les garçons se déclarent plus mobiles** et le fossé se creuse avec l'âge ! Ainsi, entre 22 et 25 ans, nous constatons plus de 30% de différence entre les jeunes filles et les jeunes garçons titulaires du permis. **85% des jeunes déclarent ne pas pouvoir se déplacer au-delà du Canton et 63% n'ont pas d'automobile. 35% des jeunes ont déclaré n'avoir aucun moyen de locomotion** (ni 2 roues, ni transport en commun utilisable, ni parent disponible...). Très peu de jeunes sont sans domicile fixe (moins de 1%) et seulement 4,5% n'ont pas de couverture sociale. Au total 1024 propositions de formation ou d'emploi ont permis l'accès de **62 jeunes à l'emploi et 20 entrées en formation** du PRF (Programme Régional de Formation). Afin de soutenir leurs initiatives, 9 demandes de FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) ont été accordées par le Conseil Général sur 13 présentées (pour la mobilité, la subsistance, la santé...). **70% des jeunes de ce secteur sont suivis depuis deux ans.**

Communes déléguées à Christiane DEPALLE



Ce territoire, qui s'étend lui aussi de l'océan à l'estuaire, fait partie des deux secteurs les plus proches de la Communauté Urbaine de Bordeaux et des 3 secteurs les plus étendus parmi ceux couverts par la Mission Locale. Il correspond très exactement aux **10 communes de la Communauté de Communes Médulienne**. Des **permanences régulières** sont proposées à Castelnau-de-Médoc et sur la commune du Porge.



1^{ers} accueils en 2010 par sexe et niveau (ensemble du secteur)

Chiffres clés du secteur en 2010

- **185 jeunes suivis**
- **93 premiers accueils**
- **1018 contacts avec les jeunes**
- **1200 propositions**
- **91 demi-journées de permanences**
- **11 demi-journées d'accueil au siège de la Mission Locale à Lesparre-Médoc**

Sur 93 jeunes accueillis pour la première fois en 2010 :

- 79 sont demandeurs d'emploi, **21% d'entre eux ne sont pas inscrits** en tant que tels (Pôle Emploi) et **55% ne sont pas indemnisés**. Il n'y a pas de grande différence entre le nombre d'hommes (44) et de femmes (49).

- **48% ont un niveau V (CAP/BEP)** qui correspond au niveau du public accueilli en mission locale. En revanche, il y a davantage de diplômés de niveau IV, **34% des jeunes de ce secteur ont un niveau égal ou supérieur au baccalauréat**.

Sur 185 jeunes suivis en 2010 :

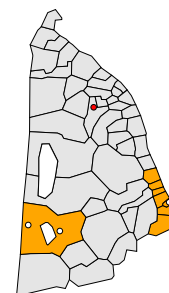
- **77** demandent une formation qualifiante, **56** une aide à la recherche d'emploi et 33 un accompagnement au projet professionnel. Ce dernier concerne un peu plus les femmes que les hommes, autant de niveau V (CAP/BEP) que de niveau IV (bac ou équivalent) et plutôt dans la tranche d'âge 18/21 ans.

- **78 jeunes intègrent des mesures emploi ou formation** parmi lesquelles 3 contrats d'apprentissage, 2 contrats de professionnalisation, 25 formations dont 22 du Programme Régional de Formation (PRF) financé par la Région Aquitaine.

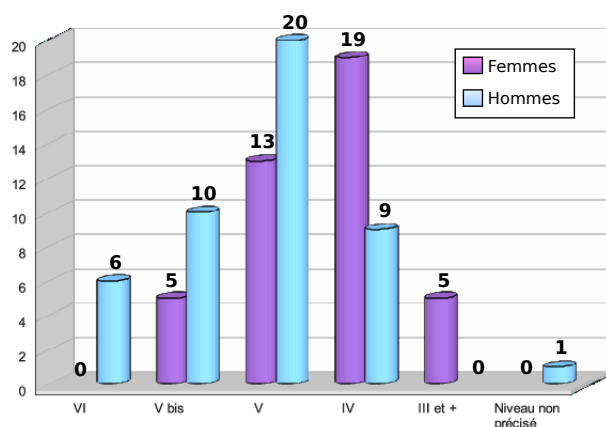
- **52% des formations suivies sont des formations qualifiantes** ayant lieu, pour la plupart, **sur l'agglomération bordelaise** beaucoup plus facile d'accès que le Médoc par les transports en commun.

Il est cependant intéressant de noter que **60% des jeunes de ce secteur ont le permis de conduire et 51% ont une voiture**. Enfin, en ce qui concerne l'emploi, 50 jeunes ont obtenu des CDD (en intérim, aidés ou saisonniers) pour **seulement 9 CDI**.

Communes déléguées à Claudine GNASSIA



Ce secteur regroupe **8 communes**, dont 7 sont situées en bordure d'estuaire (Cussac-Fort-Médoc, Lamarque, Arcins, Soussans, Margaux, Cantenac, Arsac) et une, sur la façade océanique : Lacanau. Il fait partie des deux secteurs proches de la Communauté Urbaine de Bordeaux et a pour particularité d'être scindé en deux entités géographiques. Des **permanences régulières** sont proposées à Lacanau (ville et océan) ainsi que Margaux.



1^{ers} accueils en 2010 par sexe et niveau (ensemble du secteur)

Chiffres clés du secteur en 2010

- **152 jeunes suivis**
- **88 premiers accueils**
- **625 contacts avec les jeunes**
- **1809 propositions**
- **147 demi-journées de permanences**
- **4 demi journées d'accueil au siège de la Mission Locale à Lesparre-Médoc**

La population accompagnée se compose d'autant de femmes que d'hommes, essentiellement majeurs. Nous constatons que le niveau scolaire s'élève de plus en plus sur ce secteur (**33% des jeunes suivis sont de niveau IV et plus**) ce qui implique une approche et des moyens adaptés. Notons que 90% d'entre eux résident chez leurs parents ou d'autres membres de la famille.

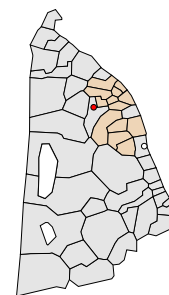
37 jeunes ont bénéficié du **CIVIS** et **45** du **PPAE**. Si la majorité des solutions proposées aux jeunes sont relatives à l'emploi ou la formation, il faut remarquer que **30% des propositions concernent l'orientation**.

La mobilité est de plus en plus ancrée dans l'esprit du public concerné qui fait des **efforts particuliers pour se déplacer**. La principale demande des jeunes à leur arrivée concerne l'élaboration ou la mise en place d'un **nouveau projet professionnel**, l'emploi étant dans l'instant plus accessoire. Il s'agit plutôt dans ce domaine de décrocher la mission de courte durée qui permettra de **favoriser le financement du projet** (économies, allocations chômage), ce qui explique également la faible demande d'aides financières.

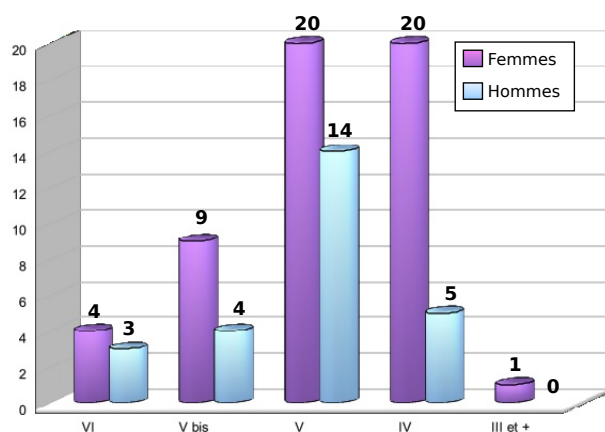
Environ **¾ des jeunes suivis ont accédé à l'emploi** et près du tiers à des CDD de plus de 6 mois. **27%** des jeunes ont eu accès à la **formation** (qualifiante ou d'accès aux compétences clés). Ainsi, le rôle principal de l'accompagnement se concentre autour d'un **important travail de réorientation**, dans le but de permettre aux jeunes d'acquérir une qualification adaptée à leurs aptitudes et aux attentes des employeurs. Il s'agit avant tout de **faciliter leur intégration sur le marché de l'emploi**.

Il ressort également de cette analyse que le développement économique de la région, par le biais du tourisme et de l'activité agricole, favorise l'élévation socio-culturelle de la jeune population en l'ouvrant sur le monde extérieur et en éveillant sa curiosité, d'où une plus grande autonomie et un sens des responsabilités accru.

Communes déléguées à Cécile HUGUET



Ce secteur nouvellement créé, en novembre 2010, regroupe **13 communes** : Bégadan, Blaignan, Cissac, Civrac, Couquèques, Ordonnac, Prignac, Saint-Christoly-Médoc, Saint-Estèphe, Saint-Germain-d'Esteuil, Saint-Sauveur, Saint-Yzans-de-Médoc et Vertheuil. Anciennement réparti entre 3 conseillères, il a été confié à Cécile HUGUET dans le cadre du **Plan de Relance** impulsé par l'État. Il s'étend entre Pauillac et Lesparre-Médoc.



**1^{ers} accueils en 2010 par sexe et niveau
(ensemble du secteur)**

Chiffres clés du secteur en 2010

- **169 jeunes suivis**
- **80 premiers accueils**
- **902 contacts avec les jeunes**
- **1962 propositions**
- **3 demi-journées de permanences et 15 demi-journées d'accueil à la Mission Locale effectuées par la nouvelle conseillère.**

Seulement **30%** des jeunes ont le permis B et une voiture lors du premier entretien. Nous les recevons à notre permanence de Pauillac où au siège de la Mission Locale. Comme pour le reste du Médoc, les réseaux de circulation par transports en commun sont peu fréquents, voire inexistant. Certaines communes se trouvent alors complètement enclavées et éloignées des pôles d'activité. La mobilité, souvent en deux roues, se limite pour **91%** des jeunes au périmètre du canton. Ceci se vérifie quelle que soit la commune. Les jeunes suivis sont plutôt des femmes (64%) âgées de 18 à 21 ans. **90% des personnes sont des demandeurs d'emploi** mais **seulement 17% ont ouvert des droits** aux indemnités. Nous avons accueilli très peu de jeunes en emploi (6 sur les 80 nouveaux) et 5% étaient encore en situation de scolarité. Les jeunes de niveau III et plus (Bac+2) vont proportionnellement moins bénéficier d'un suivi que les autres jeunes d'un niveau scolaire inférieur. **L'essentiel du suivi (86%) repose sur une démarche du conseiller** : entretien individuel et confidentiel, téléphone et lettre. En réponse directe avec les premières préoccupations du public, les propositions concernent d'abord **l'accès à l'emploi (54%)** et **l'entrée en formation (23%)**. Sur un an, un jeune suivi aura en moyenne 7 à 8 propositions lui permettant l'accès à l'emploi et 4 prescriptions vers des formations. Pour 89% les formations sont celles du Programme Régional de Formation (PRF). 65 jeunes ont signé un contrat de travail en 2010 : 11 ont signé un contrat en alternance (plutôt contrat d'apprentissage) et **37% un emploi saisonnier**. La durée de travail est comprise pour 52% des cas entre 3 et 5 mois. Au niveau du logement, 122 jeunes sur les 169 suivis sont **hébergés chez leurs parents**. En 2010, seulement 7 recours au Fonds d'Aide aux Jeunes ont été effectués pour 3 dossiers finalement acceptés en commission.

Un exemple de parcours de jeune par secteur géographique est présenté ci-après. Souhaitant respecter leur anonymat et leur vie privée, nous avons modifié leurs prénoms.

Anne

Anne a été accueillie pour la première fois à la Mission Locale le 5 octobre 2010. Elle a échoué de très peu au BTS Négociation Relation Client, qu'elle souhaite repasser en candidat libre mais sans conviction. Sa demande, à cette époque, était de trouver un emploi qui lui permette à la fois de s'assumer et de pouvoir repasser le BTS.

Différentes propositions lui ont été faites : une information sur la formation Aide aux Choix Professionnel (ACP) à Saint-Vivien, la proposition du CIVIS et un rendez-vous avec le Service Emploi le jour même sur le territoire du Nord Médoc.

Pendant cet entretien, Anne semble autonome et a juste besoin de « peaufiner » ses outils de recherche d'emploi et d'organiser ses démarches.

Un premier plan d'action est mis en place vers les métiers de la grande distribution. Anne décroche ainsi un premier CDD à temps partiel de 2 semaines, dans une entreprise implantée sur Lesparre, qui sera renouvelé jusqu'à la fin de l'année.

En parallèle, Anne réfléchit à son orientation et remet de plus en plus en cause son projet dans le secteur commercial.

En ayant des entretiens alternatifs entre son conseiller emploi et sa conseillère généraliste, c'est finalement le secteur médical qui émerge au bout de trois rendez-vous.

L'opportunité de la mise en place d'une formation qualifiante de secrétaire médicale sur Soulac, au sein d'une entreprise locale, enthousiasme Anne qui se positionne sans hésitation.

En parallèle, ses conseillers l'informent de la réalité du marché du travail et la préparent aux tests d'entrée.

Anne réussit avec succès les tests et intègre la formation en février 2011.

A l'heure actuelle, Anne est toujours en formation, très contente et informe régulièrement sa conseillère sur sa situation.

Tina

Tina est accueillie pour la première fois à la Mission Locale par Frédérique BLANCHET en février 2009, à l'âge de 16 ans. Elle est accompagnée par son père qui élève seul ses 3 enfants et qui ne peut plus travailler. Elle est orientée par le Centre d'Information et d'Orientation de Pauillac car elle est sans solution. Elle a terminé une 1^{ère} année de BEP menuiserie et ne souhaite pas continuer sa scolarité dans ce domaine professionnel qu'elle n'avait pas choisi au départ. Elle recherche un employeur pour signer un contrat d'apprentissage dans la vente en boulangerie ou en pâtisserie. Tina est inscrite sur le Programme CIVIS et entre rapidement en Formation « Orientation » pour valider son choix professionnel et être aidée dans sa recherche de contrat d'apprentissage. Elle réalise plusieurs stages très positifs aux rayons poissonnerie et boulangerie d'un hypermarché du Médoc, fait son inscription au Pôle Emploi ainsi qu'au CFA et obtient des cartes de transport. En octobre, malgré ses nombreuses démarches et sa participation active aux rencontres avec le Service Emploi de la Mission Locale, elle ne trouve pas d'employeur pour un contrat d'Apprentissage. Elle pose alors sa candidature au Centre Défense 2^{ème} Chance à Bordeaux. En parallèle, une affectation au Pôle Relais Insertion du Lycée Professionnel de Pauillac est demandée (via le CIO). Elle y est admise en novembre 2009 et réalise à nouveau des stages au rayon poissonnerie, où son sérieux et son professionnalisme sont remarqués. Le Service Emploi est sollicité pour informer l'entreprise qui accueille Tina des différents contrats de travail possibles (contrat d'apprentissage, contrat unique d'insertion) ainsi que les aides financières mobilisables. Suite à une rencontre de tous les partenaires, Tina signe un CUI-CIE à temps plein de février 2010 à février 2011. Elle peut alors s'investir dans la préparation du permis de conduire. À l'issue de ce contrat, l'employeur souhaite toujours garder Tina, très appliquée dans son travail et lui propose un contrat de remplacement de 4 mois. Le Service Emploi poursuit actuellement la négociation d'un CDI.

Lucie

Lucie est reçue pour la 1^{ère} fois à la Mission Locale en janvier 2006. Elle est alors âgée de 17 ans, en contrat d'apprentissage de serveuse en restauration et vit chez ses parents avec ses 6 frères et sœurs. Elle est d'abord suivie par Jean-Marie FOURNIER qui identifie un problème d'illettrisme et l'aide pour des difficultés de logement, de mobilité et de subsistance. Elle n'honore pas tous ses rendez-vous et rompra deux contrats d'apprentissage. En novembre 2007, elle déménage à St Vivien et Cécile BAILLON devient sa nouvelle conseillère. Entre diverses périodes de travail saisonnier à la vigne ou en camping, Lucie est orientée vers la formation mais elle est très difficile à motiver, d'autant que ses problèmes de mobilité ne sont toujours pas réglés. Le Service Emploi l'aide à élaborer les outils nécessaires à sa recherche. Lucie déménage à nouveau sur Lesparre en été 2008 mais ne répond plus à nos sollicitations. En mai 2010, Elle revient vers la Mission Locale, après la naissance de son 1^{er} enfant. Elle est bénéficiaire du RSA et demande une aide au financement du permis de conduire. Elle veut se former dans l'aide à la personne ou la taille de la vigne. Sa nouvelle conseillère, Brigitte BOURGUIBA, lui propose ces 2 formations. Lucie est d'accord mais ne donnera toujours pas suite et ne réapparaîtra qu'en novembre 2010. Ses demandes sont les mêmes : aide au permis, emploi dans l'aide à la personne. Ce rendez-vous sera décisif : sa conseillère retrace le parcours de Lucie depuis 2006, la replace face à ses choix et consent à cofinancer le permis, en partenariat avec son assistante sociale qui peut activer l'Aide Pour le Retour à l'Emploi destinée aux bénéficiaires du RSA. Les conditions : aller au bout du parcours de formation, signer le CIVIS et honorer les rendez-vous. Lucie entend et s'engage. Elle est enfin prête à bâtir son projet. Elle a suivi début 2011 une remise à niveau, puis une formation d'Aide Au Choix Métiers d'Aide à la Personne pendant laquelle elle a fait un stage à la polyclinique de Lesparre. Elle y a décroché un CDD en tant qu'ASH et attend sa formation d'Employée Familiale Polyvalente. Elle termine les dernières heures de conduite pour être présentée prochainement à l'examen.

Marc

Suite du cas de Marc, présenté l'année dernière et suivi à la Mission Locale par Caroline BRUN.

En 2010, Marc s'est inscrit au Pôle Emploi après 3 tentatives, grâce à l'accompagnement d'un membre de la famille éloigné à Pauillac. Il pointe tous les mois car il a utilisé l'allocation CIVIS pour acheter un téléphone mobile et devenir joignable, avec un forfait bloqué à 20 euros. Il utilise également le CIVIS pour acheter un scooter d'occasion (250 euros) qu'il répare lui-même. Il vient en rendez-vous à Hourtin en juin 2010 avec une heure d'avance, de peur de se perdre, et y découvre le Point Jeune !

Huit mois après la rédaction de son CV, il demande l'aide de sa conseillère pour la rédaction d'une lettre de motivation destinée à la mairie. Il postule ensuite seul. Le Service Emploi propose un contrat aidé d'un an, renouvelable 5 ans grâce à sa RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). Il obtient un contrat saisonnier de 2 mois. L'Assistante Sociale soutient ses frais alimentaires à hauteur de 60 euros par mois pendant 2 mois. Il sollicite sa conseillère pour une importante facture de santé, suite à un accident avec sa tronçonneuse. Le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) accorde une aide. Un plan de remboursement est mis en place, avec l'huissier, par son assistante sociale. Dès la réception de son premier salaire, il achète un scooter presque neuf et économise le second salaire. Il effectue une saison de vendanges avec un ami à Pauillac. Une première invitation au Centre d'éducation professionnelle Clairevivre, au mois de juillet, a été esquivée par préférence pour l'emploi. En Octobre il présente des comptes positifs à sa conseillère et redemande du travail en espaces verts à partir de janvier 2011. Aucune offre d'emploi n'est accessible en janvier, mais des entrées en formation deviennent possibles en Compétences Clés à Lacanau, en Accompagnement vers l'emploi à Hourtin, en Restauration à Carcans sur le programme FIFOP au printemps 2011... Marc réfléchit...

Sophie

Sophie est reçue pour la première fois à la Mission Locale en juin 2009. Elle a 17 ans et vient d'obtenir un CAP coiffure dans une école privée. Forte de cette première réussite à un examen, elle souhaite poursuivre sur la voie de la qualification et préparer un Brevet Professionnel en alternance. Sa conseillère la dirige vers le Service Emploi de la Mission Locale.

À la rentrée 2009, Sophie est embauchée dans un salon de coiffure. Mais en décembre, elle reprend contact avec sa conseillère et s'effondre en entretien. Son employeur a mis fin à son contrat pendant la période d'essai, la jugeant incompétente. C'est un échec cuisant pour Sophie.

Avec l'aide de sa conseillère, elle en analyse les raisons. En fait, il y a un véritable écart entre des compétences validées par un CAP de coiffure et celles que requiert un travail de coiffeuse sur le terrain, où autonomie et rapidité d'exécution sont d'emblée exigées.

Ayant admis ce constat, Sophie est à nouveau accompagnée par le Service Emploi pour se lancer dans une nouvelle recherche en ayant intégré le dispositif CIVIS.

Lorsqu'un entretien d'embauche s'avère positif, en concertation avec l'employeur, une Période en Milieu Professionnel (PMP) est mise en place, puis une AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) qui relève du Pôle Emploi et qui permet de financer jusqu'à 400 heures de formation destinées à combler la différence entre les compétences détenues par l'employé et celles indispensables à l'emploi.

Ces étapes franchies, Sophie est depuis la rentrée 2010 en contrat de professionnalisation et tout se déroule bien.

Ce parcours illustre à la fois la dure réalité d'un démarrage dans le monde du travail, pour une jeune pourtant qualifiée, et la nécessité d'un travail en partenariat dans une démarche d'insertion.

Alban

Alban, 25 ans à ce jour, est reçu pour la première fois à la Mission Locale par Claudine GNASSIA le 9 octobre 2009. Il a un niveau de licence en lettres modernes.

Lors de cette première rencontre, il semble complètement désorienté, dépressif, accablé par un fort sentiment d'échec.

Il souffre d'une évidente perte de confiance en lui-même et n'est absolument pas mobile géographiquement.

Sa conseillère travaille donc intensément l'orientation afin qu'il puisse cibler certains métiers et faire un choix. Sont envisagés les métiers du livre (bibliothécaire notamment) ou l'enseignement et la formation. Les stages en entreprise qui suivront laissent finalement apparaître que l'enseignement est une activité qui lui convient parfaitement.

Simultanément, il est amené à travailler sa mobilité grâce aux cartes de transports que sa conseillère l'aide à demander, ainsi qu'à une aide financière au permis de conduire.

Alban obtient finalement son permis en juin 2010, suite à la Période en Milieu professionnel qu'il effectue dans un organisme de formation continue.

Il est ensuite embauché par un autre organisme de formation vers lequel sa conseillère l'a orienté en septembre 2010.

Il y travaille toujours actuellement, quasiment à temps plein mais dans le cadre d'un CDD.

Quentin

Quentin est reçu à la Mission Locale en novembre 2010. Il est en conflit avec son père divorcé, car il veut vivre avec un autre homme : Thomas. Dans le Médoc il vit en caravane sur le terrain des parents de son ami. Il parcourt 5 km à pieds pour venir à la permanence de la Mission Locale rencontrer Cécile HUGUET, sa conseillère. Il a fait une Terminale de Bac Pro en secteur industriel et est titulaire d'un BP vente. Mais il n'est pas mobile et rencontre des difficultés financières. Il décide d'abord de trouver un logement, avec son ami, sur Bordeaux et d'y rechercher une formation et un emploi de subsistance. Sa conseillère l'oriente vers les métiers de la vente et le prépare aux entretiens d'embauche. Mais les foyers sont sur-occupés et le marché locatif leur est inaccessible. Quentin est donc orienté vers l'assistante sociale du CCAS de sa commune. Il instruit un dossier CMU et peut enfin remplacer ses lunettes. Il remplit également un dossier aux Restos du Cœur. Il continue de rechercher du travail alimentaire. Par défaut, Quentin est orienté vers les formations en Médoc, notamment une formation en horticulture de l'ADEMA sur St-Yzans. Comme Thomas est fleuriste, ils envisagent d'ouvrir leur boutique. La formation est suspendue dès sa rentrée. Quentin doit participer aux frais de la famille qui l'héberge. Un FAJ d'urgence (Fonds d'Aide aux Jeunes) du Conseil Général est débloqué. Quentin se fait prêter un vélo et part sur une formation rémunérée d'aide aux choix professionnels. Celle-ci l'aide à s'orienter vers une formation qualifiante d'Aide Médico Psychologique qui devrait avoir lieu dans le Médoc. Cette orientation a été validée par plusieurs professionnels de terrain. Avec une nouvelle aide financière du Conseil Général et ses économies gagnées en travaillant à la vigne, Quentin devrait pouvoir s'acheter un scooter, poursuivre son parcours de formation et trouver son premier contrat de travail. Ces 6 mois de suivi montrent que, pour beaucoup de jeunes médocains, le projet professionnel se négocie en fonction des freins de mobilité et des opportunités de formation. Même si, par la suite, ils s'approprient le projet et s'y investissent pleinement au point d'en faire leur vocation.

Cécile

Cécile est âgée de 18 ans. Elle a quitté le système scolaire en 2008 avec des difficultés à l'écrit. Sans expérience professionnelle, elle n'a jamais réalisé de stage. Méconnaissant le monde de l'entreprise, elle a peur d'effectuer des démarches de recherche d'emploi et ne sait pas comment faire. Elle n'a pas le permis de conduire et redoute de prendre les transports en commun jusqu'à en être malade (vomissements). Son premier souhait, pendant le premier entretien, est de travailler pour pouvoir passer le permis afin d'être plus autonome. Cécile ne sachant pas vers quel secteur professionnel s'orienter, Vina SEEDOYAL, sa conseillère, lui propose de travailler sur cet objectif. Un positionnement est réalisé dans le cadre des formations du Programme Régional de Formation (PRF) sur le dispositif d'Aide aux choix professionnels, mis en place par l'INFREP à Lesparre-Médoc. Cécile a peur, car elle sait qu'elle va devoir remplir quelques formalités administratives mais aussi se présenter face à la formatrice. Sa conseillère l'accompagne donc dans la réalisation de ses démarches : inscription au Pôle Emploi, constitution de dossiers pour accéder aux cartes de transports, préparation de son dossier de rémunération et de l'entretien de présentation pour son rendez-vous avec la formatrice. Sa rémunération lui permettra de cibler le secteur et le métier qui l'intéressent et d'envisager une formation complémentaire ou une remise à niveau. Elle pourra également s'inscrire au code. Pendant sa formation elle réalisera des stages afin de découvrir le monde de l'entreprise et surtout se déterminer professionnellement. Les rendez-vous réguliers à la Mission Locale lui permettent de construire son avenir professionnel, mais surtout de reprendre confiance en elle et de se sentir capable, comme tout le monde, de suivre une formation. L'accompagnement avec Cécile n'est pas terminé. Des objectifs sont fixés avec sa conseillère, par exemple s'inscrire à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) dont le certificat individuel de participation est obligatoire si elle veut passer son permis de conduire.

Dossier « Handicap », confié à Caroline BRUN

La notion de handicap a changé avec la loi du 11 février 2005 à savoir : « constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions, physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant ». La **coordination du SRFPH (Schéma Régional pour la Formation des Personnes Handicapées)** permet l'adaptation de l'apprentissage, de la formation professionnelle, de l'orientation, de l'emploi des jeunes titulaires de la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) avec l'appui de nombreux partenaires... La présence des missions locales à la commission CDAPH a été reportée à 2011-2012. Le PDITH a disparu en juin 2010 pour réapparaître en 2011 sous la forme du **PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés)** et coordonner les acteurs régionaux. En 2009, la Mission Locale repérait 8 jeunes en situation de handicap. En 2010, 25 autres sont identifiés. Cependant, **l'emploi des personnes handicapées en 2010 a reculé en Gironde, tandis que les entrées en formation augmentaient.** On note aussi une **augmentation générale des demandes de dossier RQTH**, suite aux effets de la sensibilisation des entreprises, du public et des partenaires sociaux sur les avantages au recrutement. La démarche de reconnaissance est longue, de l'acceptation personnelle à la décision d'attribution. Ceci nécessite un accompagnement long et une relation de confiance reposant sur la valeur citoyenne d'équité. De ce fait chaque RQTH est attribuée pour une durée de 5 ans et réévaluée au regard du projet de vie.

Dossier « FAJ et CAP'J », confié à Claudine GNASSIA

FAJ et CAP'J sont deux dispositifs d'aides financières relevant du Conseil Général et concernant des jeunes majeurs sortis du système scolaire. Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) sert à **financer des besoins ponctuels** : subsistance, mobilité, équipement ou co-financement de formation. Le CAP'J concerne le même public mais avec une enveloppe plus importante, mobilisable sur 18 mois. Cette aide, **axée sur les jeunes les plus fragilisés**, permet de consolider des parcours à moyen ou long terme, que ce soit pour le soutien à la formation ou l'entrée en emploi. Le FAJ et le CAP'J font tous deux l'objet de commissions techniques mensuelles, où les dossiers sont examinés et débattus par les représentants de différents services sociaux ou d'insertion. Ils sont ensuite soumis à validation auprès d'une instance du Conseil Général. Les paiements sont effectués par la CAF. En 2010, 70 demandes de FAJ ont été présentées à hauteur de 17 797,49 € et **11 980 € ont été accordés à 59 jeunes**, dont 8 297 € consacrés à la subsistance et à la mobilité. **5 CAP'J ont été présentés**, pour pallier aux frais importants auxquels font face certains jeunes. L'analyse de ces chiffres met en exergue le fait que la mise en place et la caractérisation d'un projet professionnel est d'autant plus difficile et onéreuse lorsque l'on vit dans des zones éloignées des grands pôles d'activité, de surcroît mal desservies par les transports en commun.

Dossier « Santé » confié à Frédérique BLANCHET

Plusieurs actions réalisées l'année précédente se sont poursuivies en 2010 :

- **Information générale** sur la santé : accès aux droits CMU, thèmes spécifiques (contraception, IVG, Sida, drogues...) et campagnes de prévention nationales diverses.
- Mise à disposition de **documentation** (plaquettes, répertoires d'adresses, préservatifs, numéros verts...).
- **Orientation vers certains partenaires** : CPAM pour la CMU, MSA, centre de planification, Maison Départementale de la Santé...
- Orientation vers le « **Point Ecoute Santé** » : accueil gratuit à la Mission Locale réalisé par une psychologue du GRICA-Rénovation.
- Réalisation de **bilans de santé gratuits** de la CPAM à Bordeaux, en partenariat avec les organismes de formation du territoire.
- Orientation des jeunes vers des **consultations gratuites « santé-conseil »**, en partenariat avec les MDSI du territoire (Castelnau, Lesparre et Pauillac).
- Participation à la mise en place du **Réseau « Solidarité Médoc Santé »** porté par la Plateforme de Développement Sanitaire et Social du Pays Médoc et à plusieurs formations et rencontres (Droits et démarches en santé, repérage des addictions et du mal-être des jeunes, Acteur relais Santé...).

Dossier « Illettrisme », confié à Christiane DEPALLE

En 2010, Christiane DEPALLE a pris le relais des actions entreprises l'année précédente par Madame DELOOZ. Le partenariat avec l'association l'Oiseau Lire s'est poursuivi pour nos jeunes les plus en difficulté vis à vis de l'écrit.

Dossier « Mobilité », confié à Cécile BAILLON

Sur le vaste territoire du Médoc, la mobilité est l'un des principaux freins à la réalisation des projets professionnels. Nous ne pouvons rien envisager avec un jeune si ce problème n'est pas résolu. Le territoire est de plus partagé, du Nord au Sud, par la route départementale D1215 et une voie ferrée, avec peu de possibilités de circulation d'Ouest en Est. Cela suppose d'avoir le permis de conduire et un véhicule pour avoir accès plus rapidement à un emploi ou une formation qualifiante. **L'expérimentation nationale**, conçue par le **Haut Commissariat de la Jeunesse**, visant à mesurer l'impact sur l'insertion professionnelle de la possession du permis de conduire chez les jeunes, a été mise en place à la Mission Locale. Ainsi, une aide a été attribuée à **quinze jeunes tirés au sort**, à hauteur de 1000 €, pour payer le permis de conduire. Dix d'entre eux ont réussi à obtenir leur permis. En parallèle et plus localement, les réunions du groupe visant à favoriser la mise en place d'un dispositif de location de cyclomoteurs sur le territoire de la C.D.C. Cœur de Médoc se sont poursuivies tout au long de l'année.

Dossier « Chantiers Jeunes », confié à Caroline BRUN et Cécile HUGUET

Dans le cadre de son CLSPD, la Communauté de communes **Centre Médoc** a mis en place **deux chantiers jeunes**. Les objectifs des chantiers sont de **valoriser les jeunes** pour les réinsérer dans un projet de formation ou d'emploi, de leur faire acquérir les **valeurs du travail** et une **première expérience**, mais aussi de **créer du lien social** entre les jeunes et les partenaires. Il s'agit également d'avoir, avec eux, des actions de prévention. Le bilan dressé est très positif : **9 jeunes sur les 13 participants ont accédé à une formation, un stage ou un emploi.** Au total, 10 jeunes de la Mission Locale ont participé aux chantiers. Bilan : un départ en formation, une entrée au centre EPIDE, un contrat en entreprise d'insertion, un contrat de professionnalisation, un contrat d'apprentissage, des missions d'intérim régulières et deux contrats de travail. En 2011, deux appels à chantiers jeunes pour les 16-25 ans sur la Communauté de communes Centre Médoc seront proposés. Nous pouvons souligner le recrutement, en fin d'année, d'un **éducateur spécialisé** par la CDC Centre Médoc pour les 16-25 ans. Ses missions doivent permettre d'optimiser les réponses pour les jeunes et de façonner le réseau de partenaires sur ce territoire. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec lui pour un **suivi très actif des jeunes.**

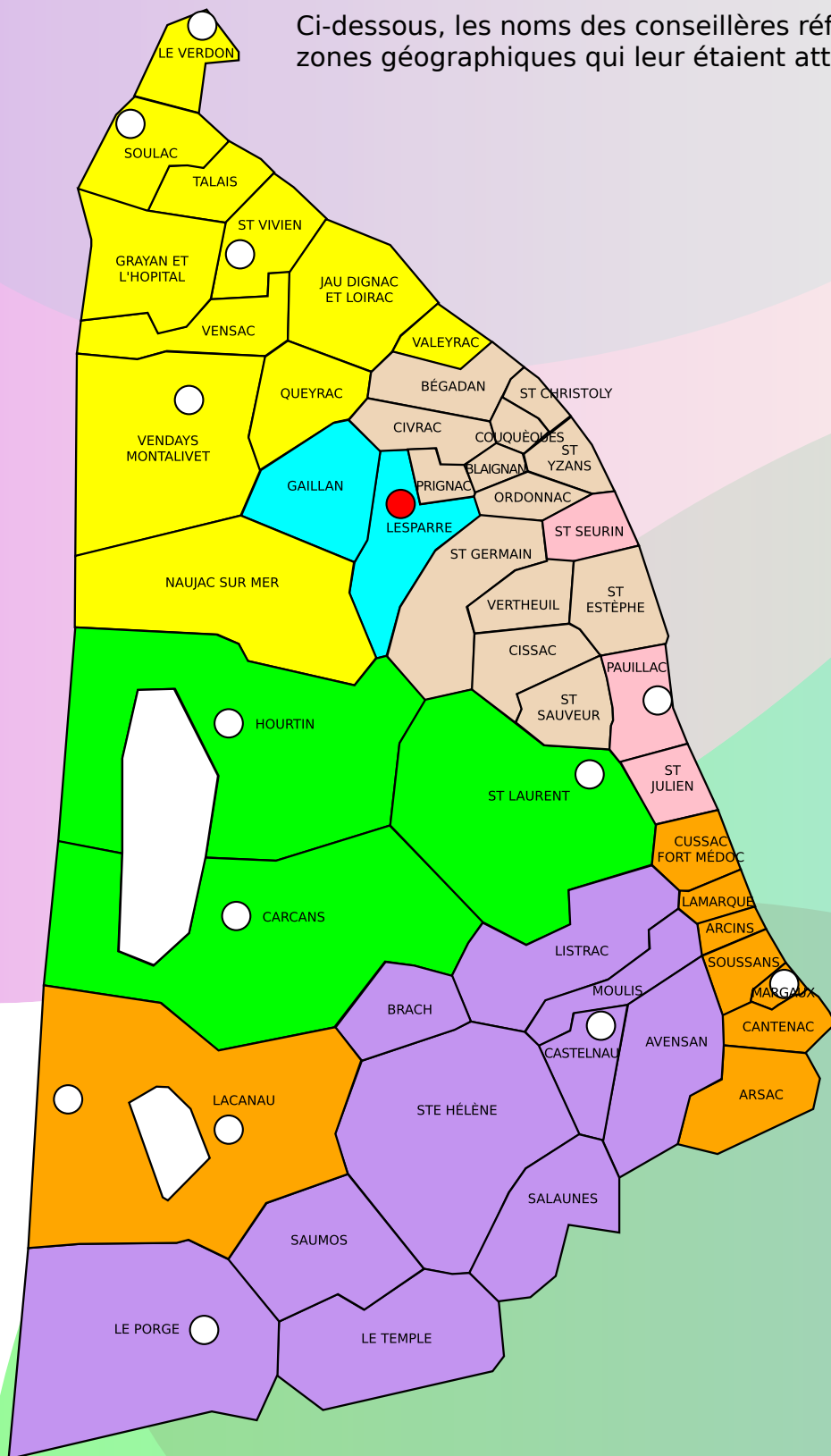
Voici les axes de développement que nous envisageons pour l'année 2011 et au-delà :

- **Développement de l'Espace Partenarial** autour des thèmes suivants :
 - Travail sur les besoins en formation sur le Médoc.
 - Outils de formation (chèques qualification, bilans de compétences).
 - Collaboration entre les organismes de formation.
 - Organisation du Forum des Formations en Médoc.
 - Gestion des déplacements sur les salons relatifs à l'emploi (« Bourse aux emplois saisonniers » du Pôle Emploi, Salon « Sème ton avenir » de l'ADEF A Gironde).
- Développement du **Réseau de Parrainage** avec l'appui des parrains déjà investis dans l'action.
- **Partenariats** avec :
 - L'ADEF A Gironde : poursuite et développement de l'action « Vitiparty ».
 - Le CIO de Pauillac : pour les jeunes de plus de 16 ans en décrochage scolaire.
 - Le secteur de l'insertion par l'activité économique (SOS Emploi, Vinaféra Médoc, GI Informatique) pour la proposition de missions d'intérim aux jeunes.
 - Le Pôle Emploi : déclinaison locale de l'accord cadre de mise à disposition de personnel à la Mission Locale et qui pose les conditions du suivi des jeunes dans le cadre du PPAE.
- **Suivi des dossiers thématiques** : mobilité, santé, illettrisme, FAJ et CAP'J, handicap, santé, chantiers jeunes.
- **Renforcement de la communication, de l'informatique et de la documentation** (personnel dédié pour la communication et l'informatique d'une part, ainsi que pour la documentation et l'aménagement de l'espace d'accueil d'autre part).
- **Formation continue du personnel sur l'outil informatique** et le logiciel Parcours 3 (logiciel spécifique aux Missions Locales à l'échelle nationale).
- Développement du **Service Emploi**, avec l'exploitation de notre **base de données entreprises**, la participation au dispositif départemental d'appui aux contrats de professionnalisation avec la DIRECCTE (Unité Territoriale de la Gironde), le développement des **contrats en alternance** sur le Médoc.
- Collaboration aux **travaux du Pays Médoc** dans le cadre de la **saisonnalité** et de la **plateforme santé**.
- Au niveau **départemental** : travail avec les autres **Missions Locales rurales**.
- Au plan **régional** : participation aux **groupes de travail** de l'Association Régionale des Missions Locales d'Aquitaine.
- **Anticipation des fins de contrats** des conseillères recrutées dans le cadre du Plan de Relance et du Réseau 2^{ème} Chance.

Répartition en 2010 des secteurs géographiques par conseillère

En fonction de leur lieu d'habitation, les jeunes suivis à la Mission Locale se voient attribuer une conseillère référente unique qui les suivra tout au long de leur parcours.

Ci-dessous, les noms des conseillères référentes en 2010 ainsi que les zones géographiques qui leur étaient attribuées.



Cécile BAILLON
Cécile HUGUET
Brigitte BOURGUIBA
Frédérique BLANCHET
Caroline BRUN
Claudine GNASSIA
Christiane DEPALLE
Vina SEEDOYAL Pas de secteur géographique attribué. Accueille tous jeunes en accompagnement renforcé, dans le cadre du Réseau 2 ^{ème} Chance, selon les besoins définis par la structure.

Une présence sur tout le territoire médoquin

Afin d'assurer un service d'égale qualité à l'ensemble des jeunes du Médoc, nous effectuons des permanences sur **12 communes** (13 lieux distincts).

- Lieu de permanence
- Siège de la Mission Locale

